

**RAPPORT D'ÉVALUATION
FINAL
Évaluation des programmes d'études
supérieures Département de médecine
cellulaire et moléculaire
Faculté de
médecine Cycle :
2019-2020
Date : 18 novembre 2020**

I. Programmes

- Maîtrise ès sciences, médecine cellulaire et moléculaire
- Doctorat en philosophie, médecine cellulaire et moléculaire

II. Processus d'évaluation (aperçu de la visite)

- Le rapport d'évaluation final des programmes susmentionnés a été rédigé à partir des documents suivants : (a) le rapport d'auto-évaluation produit par l'unité scolaire, (b) le rapport de l'équipe d'évaluation externe rédigé à la suite de sa visite sur le campus, ainsi que (c) les commentaires du directeur du département, David Lohnes, et du directeur intérimaire du programme, Balwant Tuana.
- La visite s'est faite en mode virtuel en raison de la pandémie de SARS-CoV-2. Une visite préenregistrée des diverses installations du pavillon Roger-Guindon a été présentée. L'équipe d'évaluation a reçu un rapport d'auto-évaluation complet qui avait d'abord été présenté et fait l'objet d'une discussion à l'Assemblée de l'École avant la révision du 10 décembre 2019. M. Craig Phillips, de la Faculté des sciences de la santé, Université d'Ottawa, a participé à la visite virtuelle à titre de délégué interne.
- Pendant la visite du campus, l'équipe d'évaluation externe a rencontré Claire Turenne-Sjolander, vice-provost aux études supérieures et postdoctorales, Bernard Jasmin, doyen de la Faculté de médecine, Alain Stintzi, vice-doyen aux études supérieures, Jocelyn Côté, vice-doyen à la recherche, Nadine Wiper Bergeron, vice-doyenne associée (par intérim) de la Faculté de médecine, David Lohnes, directeur de département, Balwant Tuana, directeur du programme et Elizabeth Muggah, directrice du Programme de promotion de la santé à la Faculté, ainsi qu'une représentante ou un représentant de la bibliothèque, des membres du personnel de soutien, des membres réguliers du corps professoral et des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs.

Commentaires du délégué interne (programmes d'études supérieures)

- Compte tenu du fait que l'évaluation du programme s'est déroulée entièrement en ligne, la visite de l'équipe d'évaluation externe s'est bien passée. Les séances virtuelles ont permis aux différentes parties prenantes (équipe de direction, étudiantes et étudiants, membres du corps professoral, personnel de soutien, etc.) de discuter du programme. Les séances se sont déroulées sur la plateforme Microsoft Teams, qui a bien fonctionné. L'équipe d'évaluation semblait vraiment impressionnée par le programme. Il est dommage qu'elle n'ait pas pu visiter

les locaux, mais elle a tout de même pu s'en faire une idée grâce aux vidéos des installations. Les représentantes et représentants étudiants ont discuté ouvertement du programme. Ils en sont généralement satisfaits. Ils ont souligné que la COVID-19 avait mis des bâtons dans les roues de la recherche, mais ils étaient satisfaits de la gestion de ces problèmes. Ils ont aussi exprimé des préoccupations concernant le cours de professionnalisme, plusieurs d'entre eux ne semblant pas être convaincus de son importance et de sa pertinence. Il y a peut-être lieu de présenter ce cours plus en détail.

Les interactions entre l'équipe d'évaluation externe et les représentantes et représentants étudiants étaient productives et ont permis de cerner les forces et les faiblesses du programme. L'équipe d'évaluation externe a souligné que les forces l'emportaient sur les faiblesses.

III. Sommaire des rapports sur la qualité des programmes¹

Cette section vise à souligner les forces et les lacunes soulevées dans le cadre du processus d'évaluation afin d'améliorer les programmes.

1. MISE EN LUMIÈRE DES FORCES ET DES DÉFIS Forces

- Le programme d'études supérieures est hautement efficace, axé sur la recherche et repose sur des bases solides.
- Les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs sont bien formés pour leur avenir professionnel, en milieu universitaire ou autre.
- La haute direction du Département a à cœur la réussite des étudiantes, des étudiants et des membres du corps professoral, et s'acquitte admirablement de ses tâches.
- Les partenariats positifs et mutuellement bénéfiques avec des centres de recherche de classe mondiale comme l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, l'Institut de recherche sur le cerveau de l'Université d'Ottawa, l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa et l'Institut de recherche du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario.
- Les étudiantes et étudiants, le personnel, les membres du corps professoral et les administrateurs ont tous une opinion très positive du programme.

Défis

- Il se peut qu'il y ait encore un certain cloisonnement des cours offerts et des axes de recherche vu la récente fusion des trois programmes.
- Les membres du corps professoral et les étudiantes et étudiants sont disséminés sur un vaste campus et parmi les divers instituts de recherche affiliés.
- Les ressources en santé mentale pour les étudiantes et étudiants.
- Le morcellement de l'ancienne Faculté des études supérieures et postdoctorales en plusieurs facultés pourrait entraîner une hausse de la charge de travail administratif et des besoins en ressources et en dotation.

Les sections 2-6 présentent le contexte et la justification des recommandations ultérieures.

2. OBJECTIFS DU PROGRAMME

- L'équipe d'évaluation externe a jugé que la liste des objectifs et résultats d'apprentissage était détaillée et complète. Les résultats d'apprentissage cadrent avec les exigences du Conseil d'assurance de la qualité des universités de l'Ontario. Aucun problème n'a été relevé.
- De même, les objectifs de l'unité scolaire sont en phase avec le mandat stratégique de l'université, et cela est bien exprimé dans le rapport d'auto-évaluation. Aucun problème n'a été relevé.

¹ D'après tous les documents préparés pendant le processus d'évaluation.

- L'équipe d'évaluation externe recommande qu'un énoncé de mission soit rédigé pour le programme [recommandation n° 4]. Cet énoncé pourrait contribuer à la cohésion et au sens de l'identité de l'unité.

3. CURRICULUM ET STRUCTURE

- L'équipe d'évaluation externe a trouvé que les possibilités pour les étudiantes et étudiants de travailler avec les divers instituts de recherche affiliés étaient un atout important et unique, car cela leur permet de participer à des recherches de pointe en sciences biomédicales.
- L'équipe d'évaluation externe n'a relevé aucun problème dans la structure du programme qui pourrait empêcher les étudiantes et étudiants de finir leurs études. Le délai d'achèvement est comparable à celui d'autres institutions canadiennes.
- Les deux cours du tronc commun ont récemment subi une refonte pour tenir compte des rétroactions des étudiantes et étudiants. L'équipe d'évaluation externe souligne que le Département de médecine cellulaire et moléculaire (MCM) devra bien s'informer auprès des étudiants au cours des prochaines années pour déterminer si les révisions ont été bénéfiques.
- De plus, ils recommandent la création d'un processus officiel d'évaluation du curriculum afin de confirmer que les objectifs et résultats d'apprentissage concordent avec la mission et les objectifs stratégiques du programme, de la faculté et de l'institution [recommandation n° 3].

4. MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT, D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION

- L'évaluation de l'enseignement par les étudiantes et étudiants était généralement très positive; l'équipe d'évaluation externe n'a relevé aucun problème particulier.
- L'évaluation a mis au jour le fait que les données utilisées pour mesurer la recherche produite par les étudiantes et étudiants n'étaient pas du tout représentatives. Compte tenu du fait que le programme de CMM est axé sur la recherche, l'équipe d'évaluation a jugé prioritaire la création de processus qui permettraient de corriger cette situation [recommandation n° 1].

5. EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE ET GOUVERNANCE

- Les sondages de satisfaction des étudiantes et étudiants et leurs réponses aux questions de l'équipe d'évaluation indiquent qu'ils sont somme toute très satisfaits de la formation et des cours offerts par la Faculté de MCM.
- Les répondantes et répondants avaient un fort sentiment d'appartenance envers leur programme, les instituts de recherche affiliés (le cas échéant) et l'Université d'Ottawa en général, et appréciaient grandement leurs directrices et directeurs de recherche.
- La stabilité financière était un enjeu; les postes d'assistante et d'assistant d'enseignement, le coût de la vie à Ottawa et le gel des enveloppes de financement qui perdure sont les principaux facteurs aggravants qui ont été nommés. L'équipe d'évaluation recommande donc d'étudier des mécanismes d'indexation de la rétribution [recommandation n° 6].
- Les étudiantes et étudiants ont exprimé qu'il était difficile de trouver les renseignements qu'ils cherchaient, tant sur le site de l'Université que sur celui de la Faculté.
- Les étudiantes et étudiants, qui passent le plus clair de leur temps en dehors du campus principal, ont l'impression de payer pour des services qu'ils n'utilisent pas, comme les installations sportives ou de loisir auxquelles ils ont difficilement accès.
- L'équipe d'évaluation externe a cru, à tort, que le choix de la directrice ou du directeur de thèse ne se fait qu'après l'acceptation au programme; or, l'admission est conditionnelle à ce choix, ce qui est clairement énoncé dans l'offre d'admission. Cependant, cette confusion de l'équipe d'évaluation laisse croire qu'il y a lieu d'insister sur ce point, en ajoutant une section à ce sujet sur le site Web de la Faculté, par exemple.

6. ESPACE ET RESSOURCES

- L'équipe d'évaluation a souligné que la disponibilité d'une grande quantité de ressources matérielles était l'une des forces du programme.
- Le niveau de financement pour l'exploitation, l'équipement et les rénovations était élevé, comparativement aux autres institutions ontariennes et canadiennes.
- L'équipe d'évaluation indique que les ressources humaines semblent suffire pour les besoins de l'unité.

IV. Améliorations aux programmes²

Les programmes évalués sont conformes aux normes de la discipline. Les recommandations suivantes visent à maintenir ou à améliorer le niveau de qualité déjà avéré des programmes.

La numérotation des recommandations suit celle du rapport de l'équipe d'évaluation externe.

Objectifs du programme, résultats d'apprentissage, mandat et plan de l'Université

Recommandation n° 4 : Le CÉPÉS recommande que le programme établisse un énoncé de mission.

Curriculum et structure

Recommandation n° 3 : Le CÉPÉS recommande qu'un processus d'analyse du curriculum soit mis en place pour relier les objectifs et les résultats d'apprentissage aux objectifs stratégiques du programme, de la Faculté et de l'Université d'Ottawa.

Recommandation n° 2 : Le CÉPÉS recommande que le programme établisse un processus afin d'évaluer la concordance entre les résultats d'apprentissage et le type d'emploi des diplômées et diplômés. Ce processus devrait comprendre une consultation des diplômées et diplômés pour savoir quels aspects de la formation ont été déterminants pour obtenir leur emploi.

Méthodes d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation

Recommandation n° 1 : Le CÉPÉS recommande que le programme établisse un processus d'évaluation de la production en recherche.

Expérience étudiante et gouvernance

Recommandation n° 6 : Le CÉPÉS recommande que le programme étudie la viabilité d'indexer la rétribution des étudiants à l'inflation.

Recommandation n° 6 : Le CÉPÉS recommande que le programme rappelle aux étudiantes et étudiants qu'ils ont le droit de convoquer plus de réunions du comité de thèse (CDT), au besoin.

Recommandation n° 8 : Le CÉPÉS recommande qu'une nouvelle section soit ajoutée au site Web afin d'indiquer aux futures étudiantes et futurs étudiants que les offres d'admission sont conditionnelles à la sélection d'une directrice ou d'un directeur de recherche.

Recommandation n° 9 : Le CÉPÉS recommande que des initiatives soient mises en place pour soutenir la santé mentale des étudiantes et étudiants.

Espace et ressources

² Basé en partie sur le rapport de l'équipe d'évaluation externe.

Recommandation n° 5 : Le CÉPÉS recommande qu'un programme officiel de mentorat des nouveaux membres du corps professoral soit établi, et que ce programme présente les attentes en matière de responsabilités et de charge de travail en enseignement, en recherche et en services.

V. Liste des cours non offerts depuis plus de trois ans et raisons

Tous les cours ont été offerts au moins une fois depuis trois ans.

VI. Conclusion

Le programme de médecine cellulaire et moléculaire est bien géré. Il propose des formations de cycles supérieurs de haute qualité, dans plusieurs domaines des sciences biomédicales. L'équipe d'évaluation externe a souligné que le programme prépare très bien les étudiantes et étudiants à une carrière en milieu universitaire ou dans un champ connexe. Les étudiantes et étudiants ont l'occasion de côtoyer des chercheuses et chercheurs de divers instituts de recherche d'Ottawa. Les commentaires étaient majoritairement constructifs; il s'agissait surtout de suggestions d'améliorations pour un programme déjà bien rodé, et non de modifications majeures.

Au vu de cette évaluation positive, les membres du comité remercient l'ensemble des participants et participantes pour l'évaluation des programmes et félicitent l'unité pour la rigueur du travail accompli et la qualité du rapport d'auto-évaluation, ainsi que celle du rapport produit par l'équipe d'évaluation externe.

Calendrier et échéances

Une réunion sera organisée avec la direction du programme et avec les doyen et vice-doyen de la Faculté après la réception du rapport d'évaluation final afin d'adopter un plan d'action et des échéances pour chacune des recommandations. Un rapport de progrès décrivant les actions réalisées et les résultats subséquents sera soumis au comité d'évaluation à une date convenue au moment de cette réunion.

La prochaine évaluation périodique aura lieu au plus tard dans huit ans, en 2026-2027. Le rapport d'auto-évaluation doit être soumis au plus tard en juin 2026.

Réponse de l'unité au rapport d'évaluation externe et au plan d'action

Faculté : Médecine

Département : Médecine cellulaire et moléculaire

Programmes évalués : Maîtrise ès sciences, médecine cellulaire et moléculaire Doctorat en philosophie, médecine cellulaire et moléculaire

Période visée par l'évaluation périodique : 2019-2020

Date : 21 avril 2021

Observations générales

Le jeudi 16 juillet 2020, le Département de médecine cellulaire et moléculaire a été informé du rapport de l'équipe d'évaluation externe produit dans le cadre de l'évaluation périodique des programmes de maîtrise et de doctorat en médecine cellulaire et moléculaire. Nous sommes ravis de l'évaluation très positive de nos programmes d'études supérieures. En tant qu'unité, nous nous sommes engagés à assurer l'excellence de la recherche et de la formation. Nous sommes donc heureux, à juste titre, que l'équipe d'évaluation ait noté que « *le programme est hautement efficace* » et que « *les étudiantes et étudiants, le personnel, les membres du corps professoral et les administrateurs ont une excellente opinion du programme de MCM, de son fonctionnement et de sa réputation.* » Le rapport formule huit recommandations, dont trois sont considérées comme des priorités. Le programme d'études supérieures en MCM prend toutes ces recommandations au sérieux et est ravi d'informer le comité que plusieurs des enjeux cernés ont déjà été traités par l'unité et la Faculté. Voici ci-dessous un résumé des recommandations et de nos réponses à chacune d'elles, produit conjointement par l'unité et la Faculté.

OBJECTIFS

Recommandation n° 1 : Que le programme établisse un énoncé de mission.

Description des actions à entreprendre : Le programme d'études supérieures et le directeur de département ont formulé l'énoncé de mission provisoire suivant :
 « Le programme d'études supérieures en médecine cellulaire et moléculaire vise à outiller les chercheuses et les chercheurs de demain pour leur permettre de découvrir, traduire et diffuser l'information scientifique afin de contribuer à la santé humaine et à la croissance économique. Les stagiaires profiteront d'un milieu axé sur la recherche pour apprendre, découvrir et développer leur expertise dans divers domaines importants, comme la médecine régénérative, les troubles cérébraux et neuromusculaires, la biologie du développement et du cancer, les maladies cardiovasculaires ou néphrétiques, l'administration des médicaments et les soins thérapeutiques. Ils seront guidés et mentorés par des enseignantes et enseignants d'expérience qui les aideront à devenir des leaders dans le monde universitaire, dans le secteur privé ou au sein du gouvernement. » Cet énoncé, qui cadre avec le plan stratégique de la Faculté et de l'Université, sera ajouté au site Web du programme dès qu'il aura été approuvé par le corps professoral.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplie, à pérenniser, à poursuivre, à terme
2	Directeur de programme, en consultation avec le corps enseignant du programme de MCM et le directeur de département	<ol style="list-style-type: none"> 1. Consultation avec l'ensemble du corps professoral d'ici juin 2021. 2. Publication de l'énoncé de mission sur le site Web du programme d'ici septembre 2021. 3. 	Élaboration et publication d'un énoncé de mission conforme aux mandats de la Faculté et de l'Université et accepté par le corps professoral du programme.	1. Adoption de l'énoncé de mission dans les communications internes et externes.	<i>À compléter par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport d'étape</i>

CURRICULUM ET STRUCTURE

Recommandation n° 2 : Que le programme établisse un processus afin d'évaluer la concordance entre les résultats d'apprentissage et le type d'emploi des diplômées et diplômés. Ce processus devrait comprendre une consultation des diplômées et diplômés pour savoir quels aspects de la formation ont été déterminants pour obtenir leur emploi.

Mesures à prendre :

1. Sonder les diplômées et diplômés tous les deux ans sur (i) leur situation d'emploi, notamment pour savoir s'ils travaillent dans leur domaine; (ii) les éléments de leur formation qui leur ont été le plus utile pour préparer leur carrière; et (iii) les compétences qui, selon eux, devraient être davantage mises de l'avant dans les programmes d'études supérieures.

2. Le curriculum du programme sera modifié pour mieux arrimer les compétences clés et les objectifs d'apprentissage au marché de l'emploi.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplie, à pérenniser, à poursuivre, à terme
3	Doyen adjoint aux études supérieures et postdoctorales	Mise en place d'une stratégie de suivi des diplômées et diplômés d'ici décembre 2021. Prochain sondage des diplômées et diplômés en septembre 2022.	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur arrimage des compétences clés et des objectifs d'apprentissage au marché de l'emploi • Meilleure évaluation de la qualité du programme • 	1. Listes des diplômées et diplômés conservées, tenues à jour et disponibles lorsque nécessaire 2. Régularisation du sondage des diplômées et diplômés 3. Modifications aux programmes, au besoin	<i>À compléter par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport d'étape</i>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

CURRICULUM ET STRUCTURE

Recommandation n° 3 : Qu'un processus d'analyse du curriculum soit mis en place pour relier les objectifs et les résultats d'apprentissage aux objectifs stratégiques du programme, de la Faculté et de l'Université d'Ottawa.

Mesures à prendre :

Le directeur du programme d'études supérieures et le comité du programme de MCM :

- réviseront le curriculum tous les deux ans en tenant compte du marché du travail, des objectifs du programme et des plans stratégiques de la Faculté et de l'Université;
- évalueront, avant chaque trimestre, les plans de cours soumis par les coordonnatrices et coordonnateurs de cours afin d'éliminer la redondance. Ces plans de cours devront comprendre le contenu de cours ainsi que les méthodes d'évaluation;
- veilleront à ce que l'expérience et l'expertise des membres du corps professoral correspondent aux cours offerts et complètent l'environnement de recherche.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplie, à pérenniser, à poursuivre, à terme
2	Direction de programme	<ol style="list-style-type: none"> Révision complète du curriculum d'ici le 1^{er} juillet 2022 Soumission des plans de cours au directeur du programme pour la collecte des données à compter de septembre 2021 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de la redondance dans les cours théoriques Modernisation des résultats d'apprentissage et des méthodes pédagogiques Meilleure place à l'innovation dans l'offre de cours <p>Plus grande participation des membres du corps professoral dans la</p>	<ol style="list-style-type: none"> Révision et mise à jour du curriculum récurrentes Meilleure rétroaction des étudiantes et étudiants en ce qui concerne l'offre de cours 	<p><i>À compléter par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport d'étape</i></p>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

ENSEIGNEMENT ET ÉVALUATION

Recommandation n° 1 : Que le programme établisse un processus d'évaluation de la production en recherche.

Mesures à prendre :

1. Créer un rapport annuel de publications que tous les étudiantes et étudiants devront remplir en septembre à compter de leur deuxième année. Ce rapport consignera toutes les publications, participations aux congrès et autres activités de communication scientifique.
2. Conserver les données des CV fournis au moment du dépôt de la thèse.
3. Reconnaître que la production scientifique peut parfois dépasser le cadre temporel des études aux cycles supérieures et, par conséquent, surveiller la production des diplômées et diplômés dans les deux années suivant la fin de leurs études.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplie, à pérenniser, à poursuivre, à terme
1	Doyen adjoint aux études supérieures et postdoctorales	Collecte de données au moyen du rapport annuel de publications depuis septembre 2021. Collecte des données de CV au moment du dépôt de la thèse depuis septembre 2021.	Saisie de la production scientifique (publications, présentations en congrès, etc.) sur une base annuelle jusqu'à deux ans après la fin des études pour avoir des données fiables sur la productivité de nos programmes et le succès de nos étudiantes et étudiants en matière de recherche. De plus, la saisie annuelle nous permettra, à terme, d'analyser les tendances longitudinales pour mieux	1. Simplification du processus pour colliger les données sur une base annuelle. 2. Mise à jour de la saisie des données longitudinales des programmes d'études supérieures de la Faculté de médecine pour éclairer l'actualisation des curriculums. 3.	<i>À compléter par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport d'étape</i>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE ET GOUVERNANCE

Recommandation n° 6 : Que le programme étudie la viabilité d'indexer la rétribution des étudiants à l'inflation.

Mesures à prendre :

Le 1^{er} septembre 2020, la rétribution des étudiants aux cycles supérieurs a été majorée de 17 500 \$ à 19 000 \$ à la maîtrise et de 19 000 \$ à 21 000 \$ au doctorat. La rétribution doit être uniforme à l'échelle des programmes, ce qui nécessite de consulter les membres du corps professoral de la Faculté de médecine.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplie, à pérenniser, à poursuivre, à terme
3	Vice-doyen aux études supérieures et postdoctorales	1 ^{er} septembre 2020	Entrée en vigueur des nouveaux taux de rétribution	Adoption de la nouvelle politique de rétribution Réduction du stress financier parmi les étudiantes et étudiants, qui se reflétera dans les sondages menés tous les deux ans.	<i>À compléter par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport d'étape</i>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE ET GOUVERNANCE

Recommandation n° 6 : Que le programme rappelle aux étudiantes et étudiants qu'ils peuvent convoquer plus de réunions du comité de thèse (CDT), au besoin.

Mesures à prendre :

1. Actualiser le site Web du programme pour indiquer clairement que les étudiantes et étudiants ont le droit de convoquer des réunions du CDT. Les responsables du programme sont convaincus qu'il y a des mécanismes en place pour soutenir les étudiantes et étudiants qui ont besoin d'encadrement supplémentaire.
2. Inclure, dans les séances d'orientation à l'intention des nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants, des renseignements sur les réunions du CDT, la fréquence prévue et la possibilité de tenir des réunions plus fréquemment, au besoin.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplie, à pérenniser, à poursuivre, à terme
1	Doyen adjoint aux études supérieures et postdoctorales et Direction de programme	Le 1 ^{er} mai 2021	Mise à jour du site Web du programme avec l'énoncé suivant : « Le CDT doit se réunir au moins une fois par année, mais les étudiantes et étudiants peuvent convoquer d'autres réunions pour favoriser leur réussite au sein du	1. Meilleure compréhension des procédures de la part des étudiantes et étudiants 2. Suivi de la fréquence des réunions de CDT dans les programmes pour voir s'il y a lieu de modifier la structure du programme.	<i>À compléter par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport d'étape</i>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE ET GOUVERNANCE

Recommandation n° 8 : Qu'une nouvelle section soit ajoutée au site Web afin d'indiquer aux futures étudiantes et futurs étudiants que les offres d'admission sont conditionnelles à la sélection d'une directrice ou d'un directeur de recherche.

Mesures à prendre :

Bien qu'il ne soit pas obligatoire d'avoir trouvé une directrice ou un directeur de recherche au moment de soumettre sa candidature au programme d'études supérieures, toutes les offres d'admission sont soumises à cette condition, ce qui est clairement énoncé dans l'offre d'admission (conformément à l'une des approches suggérées par l'équipe d'évaluation). Nous estimons qu'aucune action n'est requise.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplie, à pérenniser, à poursuivre, à terme
Faible	Doyen adjoint aux études supérieures et postdoctorales	Sans objet	Sans objet	Déjà indiqué dans l'offre d'admission et à la section du site Web portant sur les programmes et l'admission. Aucune autre mesure n'est requise.	<i>À compléter par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport d'étape</i>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE ET GOUVERNANCE

Recommandation n° 9 : Que des initiatives soient mises en place pour soutenir la santé mentale des étudiantes et étudiants.

Mesures à prendre :

La Faculté de médecine prend au sérieux la santé mentale et le bien-être de ses apprenantes et apprenants. En collaboration avec notre Bureau de la promotion de la santé, nous avons maintenant deux psychologues cliniciens qui soutiennent les étudiants et étudiantes des cycles supérieurs. Nous avons lancé une campagne de mieux-être comprenant (i) une stratégie de communication (aimants sur les frigos de laboratoire, information sur le site Web, énoncés dans les plans de cours); (ii) un programme de mentorat par les pairs (Grad Buddies); (iii) de la formation pour les professeures et professeurs (premiers secours psychologiques, *Plus forts ensemble*); et (iv) des sondages récurrents sur la santé mentale auprès des étudiantes et étudiants en vue de créer des programmes.

Degré	Responsable(s)	Date limite pour atteindre	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les
1	Doyen adjoint aux études supérieures et postdoctorales en collaboration avec le Bureau de la promotion de la santé de la Faculté	(i) La stratégie de communication est mise en œuvre. Les aimants à frigo ont été distribués, et les sites Web des programmes d'études supérieures et du Bureau de promotion de la santé de la Faculté ont été mis à jour. (ii) Le programme de mentorat par les pairs Grad Buddies est maintenant lancé et soutenu par la Faculté afin d'encourager les étudiantes et étudiants à y participer, tant comme mentors que comme mentorés. Les (iii) Le Bureau de promotion de la santé de la Faculté, en partenariat avec la conseillère	1. Meilleur soutien en santé mentale et mieux-être pour les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs. 2. Meilleure visibilité des services offerts aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs de la Faculté de médecine. 3. Arrimage des services aux besoins. 4.	1. Mise en place d'un sondage récurrent sur la santé mentale et le mieux-être pour créer des programmes adaptés à la réalité des étudiantes et étudiants. 3. Surveiller l'utilisation des services de mieux-être, en collaboration avec le Bureau de la promotion de la santé de la Faculté, pour déterminer si les ressources suffisent et sont utilisées à leur plein potentiel. 4. Saisir les données de participation au programme de mentorat par les pairs.	<i>À compléter par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport d'étape</i>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

		(iv) Les étudiantes et étudiants seront sondés au printemps ou à l'été 2021 et tous les deux ans par la suite.			
--	--	--	--	--	--

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

RESSOURCES

Recommandation n° 5 : Qu'un programme officiel de mentorat des nouveaux membres du corps professoral soit établi, et que ce programme présente les attentes en matière de responsabilités et de charge de travail en enseignement, en recherche et en services.

Mesures à prendre :

Un programme de mentorat officiel existe pour tous les nouveaux membres du corps professoral. Il est coordonné par un comité composé d'au moins trois professeures et professeurs chevronnés. Ce comité conseille les nouveaux membres du corps professoral sur leur progression de carrière (promotion et permanence) ainsi que sur la supervision des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs. Les charges de travail sont définies par la convention collective appliquée par le Comité du personnel enseignant du département (CPED) et assignées selon une formule qui tient compte des tâches administratives et de recherche. Les nouveaux membres du corps professoral sont informés des attentes en matière d'enseignement, de services et de recherche, qui peuvent grandement varier selon l'intensité de cette dernière.

Le Bureau du développement professionnel continu de la Faculté s'est également engagé à élaborer un atelier qui permettrait à tous les nouveaux membres du corps professoral de comprendre leur rôle et leurs responsabilités en tant que directrice et directeur de recherche.

Degré	Responsable(s)	Date limite pour atteindre	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les
2	<p>Direction du programme et du département</p> <p>Bureau du développement professionnel continu de la Faculté de médecine</p>	Juillet 2022	<p>1. Rédaction et distribution d'un livret à l'intention des nouveaux membres du corps professoral qui comprend les attentes en matière de supervision des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs et les politiques et procédures régissant les études supérieures.</p> <p>2. Mise en œuvre d'un programme de séances de perfectionnement pour les</p>	<p>1. Rétroaction des nouveaux membres du corps professoral sur la pertinence et l'utilité du livret, du comité de mentorat et de leur formation professionnelle.</p> <p>2. Suivi des inscriptions aux séances de formation liées aux études supérieures pour les membres du corps professoral.</p>	<p><i>À compléter par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport d'étape</i></p>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Faculté/Faculty : Médecine

Programme(s) évalué(s) / Program(s) evaluated:

Maîtrise ès sciences, médecine cellulaire et moléculaire; Doctorat en philosophie, médecine cellulaire et moléculaire

Cycle 2019-2020

Directeur du programme et du département :

David Lohnes,

Directeur

Département de médecine cellulaire et moléculaire



Signature

2021-05-12

Date

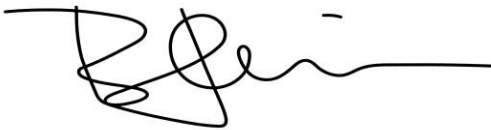
Doyen de la Faculté :

D^r Bernard Jasmin,

Doyen et

professeur Faculté

de médecine



Signature

2021-05-14

Date

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).